

Réforme orthographique : note présenté par M. Gréard à la commission du Dictionnaire de l'Académie française [suite]

Autor(en): **Gréard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **22 (1893)**

Heft 12

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039662>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

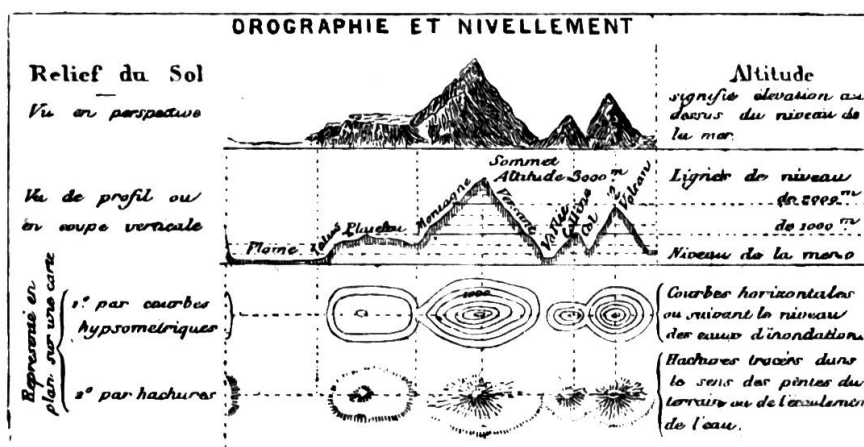
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dans l'ancien système des hachures. On appelle équidistance la distance, toujours uniforme qui sépare les courbes de niveau. Dans notre carte, elle est de 50 m.



Les cartes orographiques ou hypsométriques peuvent être accompagnées d'un profil. On appelle profil le contour que l'on obtiendrait par le sommet si le terrain était coupé par un plan vertical. Notre carte manuelle renferme les profils suivants : A-B : Lac-Léman, Guggisberg ; C-D : Saint-Aubin (Neuchâtel), Gessenay. Il y a en outre la coupe des lacs de Neuchâtel et Bienne, celle du lac de Morat et celle des deux lacs avec le Vully, Morat, Saint-Blaise.

Les cartes topographiques donnent une idée exacte des formes du terrain et des objets qu'on y rencontre. Elles sont employées par les officiers, les ingénieurs et les hommes d'études.

(A suivre.)

RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

Note présentée par M. GRÉARD à la Commission
du Dictionnaire de l'Académie française

(Suite.)

§ 3. LES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

L'accent circonflexe. — Chute, joute, otage, meunier ont perdu leur accent circonflexe, depuis 1835. Vraiment et gentiment en avaient été dépouillés auparavant. Dans ces derniers mots comme dans les premiers, l'accent circonflexe servait à remplacer ou à rappeler soit une consonne, soit un e muet que l'usage avait fait tomber. On admet déjà à titre égal dévouement et dévoement, crucifement et crucifiment, aboiement et aboïment, gaiement et gâiment. Ne pourrait-on laisser tomber partout l'accent et dire assidument, de même qu'on dit hardiment et poliment, il plaît, comme il tait ?

L'accent grave et l'accent aigu. — Y a-t-il lieu de continuer à

écrire *avènement* et *événement*, *règlement* et *réglementer*, *religieux* et *irreligieux*, *rebelle* et *rébellion*, *tenace* et *ténacité*, *serein* et *sérénité*, *s'énamourer*, et *s'enorgueillir* ou *s'enivrer* ?

On a substitué l'accent grave à l'accent aigu dans *sève*, *piège*, *collège*, *assiège*. Pourquoi laisser l'accent aigu dans *dussé-je*, *puissé-je*, *aimé-je* ?

Est-il nécessaire de distinguer par un signe extérieur *la* article de *là* adverbe, *des* article de *dès* préposition, *ou* conjonction de *où* adverbe, alors que la fonction du mot dans la phrase établit nettement la différence ? Toute notation a été supprimée en latin dans *cum* qui est à la fois conjonction et préposition : les enfants, conduits par la logique ne s'y trompent pas.

L'apostrophe, le tréma. — L'apostrophe est-elle indispensable dans des mots étroitement réunis par l'usage, et où la prononciation ne fait plus sentir l'éliision, comme : *entr'ouvrir*, *s'entr'aimer*, *s'entr'avertir*, *s'entr'aider*, *s'entr'arcorder*, *s'entr'accuser*, *s'entr'appeler*, *presqu'île*, *entr'acte* ? Faut-il laisser subsister le tréma dans *ïombe*, *ïambique*, alors qu'il n'est plus conservé dans *iode* ni dans *ionique* ?

De minimis non curat... dira-t-on. Mais l'orthographe, par sa nature, se compose de minuties ; et ce sont ces détails contradictoires qui contribuent à hérissier notre langue de difficultés irritantes.

§ 4. LES MOTS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

C'est une difficulté grave, même pour les étrangers, que l'orthographe des mots que nous leur empruntons. *Redingote*, *châle*, *chèque*, *wagon*, *tunnel*, *paquebot*, *fashion*, *budget*, *verdict*, *sport*, *yacht*, que nous avons pris à l'anglais, sont devenus français, *chérubin*, *assassin*, *escadron*, *tulipe*, *café*, *thé*, *vasistas*, que nous avons tirés de l'hébreu, de l'arabe, de l'espagnol, du turc, du chinois, de l'allemand, si correctement et si profondément français, qu'il faut aujourd'hui un effort de réflexion pour retrouver leur origine étrangère. N'est-ce pas dans le même esprit que nous devons à notre tour travailler pour nos descendants ? Nous écrivons *rosbif* et *bifteck* à la française. Pourquoi persister à écrire à l'anglaise *break*, *spleen*, *meeting*, *cottage*, *club*, *steeple-chase*, *clown*, *speech*, *platform*, en indiquant — singulier procédé de l'éducation — comment ils doivent se prononcer ? Ne pourrait-on pas aussi franciser définitivement *contralto* et *soprano*, dont le pluriel s'écrit *des contralto* ou *des contraltes*, *des soprani* ou *des sopranes* ? Dès le moment qu'un mot répond à un besoin, qu'il a été accepté, n'est-il pas sage de « le soumettre à notre génie », comme le demande Fénelon, c'est-à-dire de lui donner ses lettres de naturalisation conformes à notre prononciation, sous peine de le voir forcer les frontières en contrebande et s'imposer par l'usage irrégulièrement, Montaigne disait barbaresquement ?

Parmi ces étrangers, il en est qui, originaires de la Grèce, ou de Rome, attendent depuis longtemps qu'on les régularise. Pourquoi écrit-on des *agendas* et des *errata*, des *alinéas* et des *duplicata*, des *quidams*, et des *ave*, des *trios* et des *quatuor* ? N'avons-nous pas à nous prononcer sur les *recto*, les *verso*, les *lavabo*, les *intérim*, dont on exclut le pluriel au moins par préterition, en même temps que la porte est ouverte à celui d'*accessit*, et alors qu'*intérim* est déjà francisé par l'accent qu'on lui impose ? On comprendrait l'emploi exclusif de l'orthographe du singulier comme une inconséquence générale bien résolue. L'embarras est qu'on ne peut expliquer par des raisons acceptables ni la règle, ni l'exception.

Il y a des locutions latines qui sont entrées toutes vives, pour ainsi dire, dans notre vocabulaire et qui à cette sorte de violence durent offrir, semble-t-il, plus de résistance. C'était un joli emprunt et bien fait que celui d'*a parte*. Mais pour les délicats combien il dut être dur au commencement d'écrire, comme on écrit aujourd'hui par injonction du Dictionnaire, un *aparté*, des *apartés* ! Ce que nous demandons ici est de moindre conséquence.

§ 5. LES MOTS DE GENRE OU DE NONBRE DIFFÉRENT.
LES ADJECTIFS ADVERBES

Cette observation sur les importations des langues vivantes ou mortes nous amène à rechercher si nous n'aurions pas à reviser certains mots français dont l'état civil paraît avoir été déterminé d'une façon singulière.

D'où vient qu'*hémisphère* et *planispère* sont du masculin, alors que le féminin, qui est seul conforme à l'étymologie, a été attribué à *atmosphère* ?

D'où vient que, sur les portes d'un même étage, dans un établissement d'instruction publique, les enfants peuvent lire : *réfectoire*, *chauffoir*, et *dortoir*, les trois mots étant masculin et le premier portant l'*e*, qui semble être le signe du féminin, pour les mots de même formation : *baignoire*, *rôtissoire*, *passoire*, *bassinoire* ¹ ?

On conçoit qu'un mot change de genre quand il change de sens, que *foudre* soit féminin quand il signifie le feu du ciel et masculin quand il veut dire une grande tonne; qu'on distingue entre *un garde* et *une garde*, le garde montant la garde; qu'on écrive le *gros œuvre* et la *belle œuvre*, *un office de magistrat noblement rempli* et *une office de cuisinière proprement tenue*. Le P. Bouhours avait beaucoup de goût pour ces mots « mâles et femelles »; quand il les explique, il se met en frais de bonne grâce. Il les considérerait comme des ornements de la langue. Il n'y a pas lieu de l'en dépouiller. Mais n'est-il pas fâcheux que *période*, qui, au fond, n'a qu'un sens, ait deux genres, qu'*hymne* et *orgue* soient tour à tour du masculin ou du féminin, selon que le mot est employé au singulier ou au pluriel, et n'est-ce pas le cas de regretter qu'on ait laissé tomber le délicat usage du féminin pour *délices* dans le singulier, en le conservant dans le pluriel ?

N'est-il pas bizarre aussi que la place d'un mot en modifie l'orthographe; qu'on écrive différemment une *demi-heure* et une *heure* et *demie*, *nu-tête* et *tête nue*, la *feue reine* et *feu la reine*, quand dans les deux cas le rapport grammatical est le même ?

Ne faut-il pas au moins laisser le libre choix entre les deux façons d'écrire : des habits *d'homme* ou *d'hommes*, une gelée *de groseille* ou *groseilles*, des professeurs *en bonnet carré* ou *en bonnets carrés*; des prêtres *en surplis blanc* ou en *en surplis blancs*, les explications fournies pour justifier exclusivement l'une ou l'autre façon étant de pures subtilités ?

¹ Les exemples de rectifications de cette nature opérées dans l'usage ne sont pas rares. Amyot disait : une *grosse navire*. Balzac et Voiture écrivaient : *la doute*; en revanche on trouve dans de Bèze : *un erreur*. Ménage insiste pour qu'on ne dise plus : *un inutile*. Il n'y a pas bien longtemps qu'*építaphe* n'est plus que du féminin.

Ne serait-il pas possible enfin de réduire au moins les variétés d'application orthographique de *vingt* et de *cent*, de *tout* et de *même* considérés tour à tour comme adjectif et comme adverbe; par exemple, de permettre d'écrire indifféremment : les hommes *mêmes* chantaient et les hommes *même* chantaient; — elle est *tout* à son devoir ou *toute* à son devoir? — *Tout*, dans le Dictionnaire, occupe à lui seul six colonnes — une vraie grammaire!

(A suivre.)

PARTIE PRATIQUE

EXAMENS DES RECRUES EN 1893

I. COMPOSITION

- a) *Tous les sujets peuvent être traités sous forme de lettre;*
 - b) *Dans le choix des sujets, on tiendra compte de la position sociale d s hommes à examiner;*
 - c) *Avant d'être mis en œuvre, le sujet à traiter sera brièvement expliqué par l'expert.*
1. Exhortez un frère cadet à éviter les dépenses inutiles.
 2. Lettre sur la sécheresse du printemps passé.
 3. Décrivez l'hiver dernier.
 4. Donnez à un frère absent des nouvelles des récoltes de cette année.
 5. Exhortez votre frère à contribuer à l'assistance de vos parents.
 6. Lettre à un père absent.
 7. Une journée de guignon.
 8. Une bonne journée.
 9. La pluie après une longue sécheresse.
 10. S'excuser de ne pouvoir se rendre à une invitation.
 11. Lettre à un hôtelier pour le prier de vous envoyer un objet oublié chez lui.
 12. Comment passez-vous vos loisirs?
 13. Les animaux nuisibles à l'agriculture.
 14. Exhortez un jeune ami à ne pas prendre l'habitude de fumer.

II. CALCUL MENTAL

1^{re} Série.

- Note 4. Pour éteindre une dette de 75 fr., un campagnard livre du lait pour 48 fr. Combien doit il donner encore en argent? — R. 27 fr.
- Note 3. A combien s'élève le droit de pâturage pour 8 vaches pendant 2 semaines, si pour chaque vache et par semaine je paie 7 fr.? — 112 fr.
- Note 2. Que valent 18 $\frac{3}{4}$ kg. de beurre à 2 fr. 60 le kg.? — R. 41 fr 25.
- Note 1. Un paysan rembourse une dette hypothécaire de 2400 fr.; il doit en même temps payer l'intérêt de cette somme au 4 $\frac{1}{2}$ % pendant 7 $\frac{1}{2}$ mois. Qu'a-t-il à payer en tout? — R. 2467 fr. 50.